

## **Informations communales**

### **Enlèvement des déchets recyclables**

Le Conseil municipal a pris la décision de ne pas donner d'autorisation d'exploitation à l'entreprise LEVIDE.CH pour le ramassage de tels déchets sur le territoire de notre commune. A relever que ces déchets sont déjà récoltés dans la commune et que les frais d'enlèvement de ces derniers sont compris dans la taxe de base.

### **Contrôle de caisse**

En date du 21 octobre 2014, la fiduciaire Soresa a procédé à un contrôle de caisse à l'improviste. Toute a été trouvé en ordre.

### **Budget 2015**

Le Conseil municipal proposera une baisse de la quotité d'impôts de 2.10 à 1.95 lors de l'assemblée municipale du 8 décembre 2014. Avec cette baisse de la quotité d'impôts, le budget 2015 boucle avec un excédent de revenus de Fr. 2'946.--.

### **Fête de Noël**

Les élèves des écoles primaires et infantine de la commune de Saicourt jouent et chantent Noël le mercredi 17 décembre 2014 à 19h00 au complexe communal. Cordiale invitation à tous. Les membres de la commission d'école remercient d'ores et déjà la population de réserver un bon accueil à la traditionnelle collecte de fin d'année.

Le Fuet, le 3 décembre 2014

Conseil municipal